

L'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE MAISON QUI DOIVENT
RENOUVELER LEUR HYPOTHÈQUE

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Je remercie le ministre de sa réponse. J'aurais cru que les pauvres gens des Maritimes auraient droit à des paroles plus encourageantes. Quand le ministre s'engagera-t-il à faire quelque chose pour aider les Canadiens qui perdent leur maison à cause des taux d'intérêt élevés, des coûts de chauffage exorbitants et du chômage? Puisque le gouvernement précédent projetait de s'attaquer à ces trois problèmes, le ministre s'engagera-t-il au moins à résoudre l'un des trois?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a évoqué le problème des propriétaires qui pourraient être astreints, et qui sont effectivement astreints à renouveler leur hypothèque à des taux d'intérêt beaucoup plus élevés. Il n'y a aucun doute que ce problème préoccupe gravement le gouvernement et moi-même, à titre de ministre des Finances. J'ai dit plusieurs fois à la Chambre que j'avais communiqué avec les institutions financières, lesquelles, à mon avis, sont en partie responsables de ce problème.

M. Clark: Qui a chargé les banques de cette responsabilité, Allan?

M. MacEachen: En effet non seulement les banques, mais également les sociétés de prêt hypothécaire, les coopératives de crédit et les caisses populaires consentent toutes des prêts hypothécaires et traitent directement avec les propriétaires de maison dont l'hypothèque est échue. Si j'ai rencontré plusieurs fois les représentants de ces institutions, c'était afin . . .

M. Clark: De vous débiter.

M. MacEachen: . . . de les inciter à conclure avec les propriétaires de maison des ententes spéciales qui permettraient à ces derniers de s'acquitter de leurs obligations. Je suis ravi de dire que dans certains cas, on a fait preuve de souplesse dans la conclusion de nouvelles ententes. Par exemple, les caisses populaires ont offert à leurs clients des accommodements spéciaux leur permettant de s'en tirer. Je crois que les institutions financières peuvent aller beaucoup plus loin dans cette voie.

● (1450)

M. Baker (Nepean-Carleton): Alors, 24 p. 100 d'intérêt, vous appelez cela de la souplesse?

M. MacEachen: C'est déjà quelque chose, mais il faut faire davantage. Quand les institutions financières auront fait leur part, ce sera au tour du gouvernement d'assumer ses responsabilités et de décider de ce qu'il convient de faire dans les circonstances.

ON DEMANDE D'ORDONNER AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE
DU CANADA DE BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Finances.

Questions orales

M. Clark: Il n'y en a pas.

M. Heap: Si le ministre des Finances était au Canada au cours du mois d'août, il se rappellera à quel point les électeurs de la circonscription de Spadina étaient scandalisés que le gouvernement tente de contrer la hausse des prix par une hausse des taux d'intérêt. En fait, les électeurs de Spadina m'ont envoyé ici pour le lui rappeler.

Des voix: Bravo!

M. Heap: Au nom des électeurs de Spadina, je demande donc au ministre quand il pense ordonner au gouverneur de la Banque du Canada de ramener les taux d'intérêt à un niveau raisonnable?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, avant de répondre à la question du député, je tiens à le féliciter de cette première intervention à la Chambre des communes.

M. Crosbie: Et de nous avoir débarrassés de Coutts.

M. MacEachen: S'il réfléchissait un peu à la situation, le député conviendrait avec moi qu'une diminution des taux d'intérêt aurait l'effet souhaité à court terme, mais entraînerait à long terme une hausse de l'inflation et, par conséquent, des taux d'intérêt. Je suis persuadé que les électeurs de Spadina ne songeaient pas du tout à ce genre de solution lorsqu'ils ont élu le député.

LE SOULAGEMENT DES CHÔMEURS

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. Vendredi dernier, par exemple, nous avons vu 144,000 autres Canadiens apprendre à leurs dépens que la doctrine des taux d'intérêt élevés n'est pas propre à nous guérir de l'inflation et à relancer l'économie. Cela nous rappelle justement que le remède prescrit par le ministre est pire que la maladie elle-même.

Des voix: Bravo!

M. Heap: Étant donné que le ministre ne semble pas disposé à changer d'avis au sujet des taux d'intérêt, que compte-t-il faire pour soulager le million et plus de Canadiens qui sont sans emploi à cause des taux d'intérêt élevés, lesquels n'épargnent pas non plus les employeurs?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne peux accepter les conclusions du député. Ce n'est pas la lutte contre l'inflation menée par le gouvernement qui suscite le chômage, c'est l'inflation elle-même qui en est la cause et qui ralentit la croissance dans tous les pays industrialisés.

Je rappellerai au député qu'à moins de faire tous les efforts possibles pour ralentir l'inflation, il est fort peu probable qu'on assiste à une reprise de l'économie ou à une remontée de l'emploi au Canada ou dans tout autre pays industrialisé. Voilà la situation.